



## DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

Raison sociale		Ville	
[ ]		[ ]	
Adresse		Code postal	
[ ]		[ ]	
Téléphone	Fax	E-mail	
[ ]	[ ]	[ ]	
N° Siret	Marque représentée	Volume annuel VO	Volume annuel VN
[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
Nom du chef d'entreprise		Nom du responsable VO	
[ ]		[ ]	
<b>Code Client YACCO :</b>	[ ]	<i>Ces informations sont à remplir avec précision</i>	

Je soussigné M/Mme [ ] agissant en qualité de [ ]  
déclare adhérer à la présente convention.

- Je ne souhaite pas bénéficier d'accroche-rétroviseurs gratuites
- Je souhaite bénéficier d'accroche-rétroviseurs gratuites et je joins un chèque de :
  - 50 €TTC correspondant au dépôt de 10 accroche-rétroviseurs
  - 100 €TTC correspondant au dépôt de 20 accroche-rétroviseurs**dépôt que je déduirai moi-même du montant de la première garantie souscrite.**

Fait à [ ] le [ ]

Pour le Garage Vendeur, signature et cachet commercial :

**16 rue des Réservoirs 78510 TRIEL SUR SEINE**  
**Tél 01 39 70 77 65 Fax : 01 39 70 76 62**

SARL au Capital de 15 000€ - Société de courtage en Assurances - Siret 393 532 288 00023 RCS Versailles  
Adhérent à l'ORIAS sous le numéro 13001552 (site [www.orias.fr](http://www.orias.fr))

Responsabilité Civile et Garantie Financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des Assurances.

Notre activité est placée sous le contrôle de l'Autorité de contrôle des Assurances et Mutuelles (61 rue Taibout 75009 Paris), conformément à la loi sur l'intermédiation en assurances,  
la liste de nos compagnies partenaires est disponible sur demande.



## **CONVENTION EPSILON/YACCO – GARAGE VENDEUR**

### **ARTICLE 1 - OBJET**

La présente convention a pour objet de définir les obligations réciproques liant EPSILON et le Garage Vendeur afin que ce dernier puisse faire bénéficier certains de ses clients d'une garantie sur les véhicules d'occasion qu'il est amené à leur vendre.

### **ARTICLE 2 - DESIGNATIONS**

La présente convention fonctionne selon le principe suivant :

***La Société YACCO 16 rue Henri Sainte Claire Deville 92500 RUEIL MALMAISON***

- A établi en collaboration avec la Société EPSILON professionnel des prestations automobiles une gamme de contrats destinés à garantir les véhicules d'occasion.
- A confié l'intégralité de la gestion de ces garanties à la Société EPSILON située 16 rue des Réservoirs 78510 TRIEL SUR SEINE qui conçoit, distribue et gère les garanties.
- A confié le remboursement des sinistres aux Sociétés FIDELIDADE 29 boulevard des Italiens 75002 PARIS et ASSURANCES DU SUD 471 avenue Victor Hugo 26000 VALENCE.
- A confié l'organisation et la prise en charge de l'assistance à la Société MONDIAL ASSISTANCE située 2 rue Fragonard 75807 Paris cedex 17.

#### ***Le Garage Vendeur***

Distributeur des produits de marque YACCO et utilisateur du site EPSILON/YACCO pour garantir tout ou partie des véhicules vendus par lui.

### **ARTICLE 3 - OBLIGATIONS D'EPSILON**

La société EPSILON s'engage à :

- Autoriser l'accès au site de la garantie EPSILON permettant l'élaboration et la fourniture d'un contrat de garantie remis à chaque acquéreur d'un véhicule d'occasion garanti.
- Ne pas obliger le Garage Vendeur à un quelconque volume d'affaires,
- Si le Garage Vendeur le désire, laisser en dépôt gratuit un nombre d'accroche-rétroviseurs correspondant à son volume d'affaires en garanties. Cependant le premier dépôt ne pourra s'effectuer que moyennant le paiement d'une somme forfaitaire récupérable sur l'achat de la première garantie et dont le montant dépendra du nombre d'accroche-rétroviseurs confiées,
- Effectuer le règlement des sinistres sous 30 jours à compter de la date de réception des factures ayant fait l'objet d'un accord écrit de prise en charge.

**16 rue des Réservoirs 78510 TRIEL SUR SEINE  
Tél 01 39 70 77 65 Fax : 01 39 70 76 62**

SARL au Capital de 15 000€ - Société de courtage en Assurances - Siret 393 532 288 00023 RCS Versailles

Adhérent à l'ORIAS sous le numéro 13001552 (site [www.orias.fr](http://www.orias.fr))

Responsabilité Civile et Garantie Financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des Assurances.

Notre activité est placée sous le contrôle de l'Autorité de contrôle des Assurances et Mutuelles (61 rue Taibout 75009 Paris), conformément à la loi sur l'intermédiation en assurances, la liste de nos compagnies partenaires est disponible sur demande.



#### **ARTICLE 4 - OBLIGATIONS DU GARAGE VENDEUR**

Le Garage Vendeur s'engage à :

- Livrer un véhicule dans un état mécanique tel que le bénéficiaire puisse en obtenir un service durable dans des conditions normales d'utilisation.
- N'utiliser les accroche-rétroviseurs que sur les véhicules bénéficiant **réellement** d'une garantie EPSILON YACCO.
- Se conformer aux règles d'acceptation d'entrée en garantie et de prise en charge des sinistres. Il est, à ce sujet, très expressément stipulé qu'aucun sinistre ne pourra être pris en charge si la garantie n'a pas été, au préalable, déclarée et réglée.
- Adresser à la société EPSILON, dans les cinq jours, la demande de souscription dûment régularisée et accompagnée du règlement correspondant au tarif en cours.

#### **ARTICLE 5 - EXONERATION DE RESPONSABILITE**

Le code partenaire et le code confidentiel remis au Garage Vendeur devant rester confidentiels et ne pouvant être diffusés, la Société EPSILON ne pourra être tenue responsable de tout accès à ces informations par des tiers.

#### **CHAPITRE 6 - DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention prend effet dès sa signature et se renouvellera d'année en année par tacite reconduction. Elle pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception. La Société EPSILON se réserve toutefois le droit de supprimer l'accès au service en cas de non règlement des bordereaux de facturation adressés. Dans tous les cas, les contrats de garantie continueront à produire leurs effets sous condition du règlement de ces derniers.

#### **CHAPITRE 7 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

En cas de litige concernant la présente convention, les parties font attribution de juridiction de compétence au Tribunal de Commerce de Versailles.

Pour EPSILON  
Le Gérant F. DORSAND

Pour le Garage Vendeur  
Signature et cachet commercial

**16 rue des Réservoirs 78510 TRIEL SUR SEINE  
Tél 01 39 70 77 65 Fax : 01 39 70 76 62**

SARL au Capital de 15 000€ - Société de courtage en Assurances - Siret 393 532 288 00023 RCS Versailles  
Adhérent à l'ORIAS sous le numéro 13001552 (site [www.orias.fr](http://www.orias.fr))

3/3

Responsabilité Civile et Garantie Financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des Assurances.  
Notre activité est placée sous le contrôle de l'Autorité de contrôle des Assurances et Mutuelles (61 rue Taitbout 75009 Paris), conformément à la loi sur l'intermédiation en assurances, la liste de nos compagnies partenaires est disponible sur demande.